
Élites carolingiennes autour des couronnement et sacre de Charles l'Enfant comme roi d'Aquitaine à Limoges en 855

Carolingian Elites around the coronation and the anointing of Charles l'Enfant as King of Aquitaine in Limoges in 855

Jean-François Boyer

**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/siecles/2341>

DOI : 10.4000/siecles.2341

ISSN : 2275-2129

Éditeur

Centre d'Histoire "Espaces et Cultures"

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2013

ISSN : 1266-6726

Référence électronique

Jean-François Boyer, « Élites carolingiennes autour des couronnement et sacre de Charles l'Enfant comme roi d'Aquitaine à Limoges en 855 », *Siècles* [En ligne], 38 | 2013, mis en ligne le 13 octobre 2014, consulté le 10 juin 2022. URL : <http://journals.openedition.org/siecles/2341> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/siecles.2341>

Ce document a été généré automatiquement le 10 juin 2022.

Tous Droits Réservés

Élites carolingiennes autour des couronnement et sacre de Charles l'Enfant comme roi d'Aquitaine à Limoges en 855

Carolingian Elites around the coronation and the anointing of Charles l'Enfant as King of Aquitaine in Limoges in 855

Jean-François Boyer

Un très jeune roi pour l'Aquitaine

- 1 À la mi-octobre 855 eut lieu à Limoges une cérémonie grandiose pour le couronnement et le sacre comme roi d'Aquitaine de Charles l'Enfant, fils de Charles le Chauve. L'impétrant y fut constitué roi : oint par un pontife, il fut coiffé de la couronne du *regnum* et reçut le sceptre. Les *Annales de Saint-Bertin* présentent *a priori* ce couronnement et sacre comme une œuvre des « Aquitains », mais il apparaît surtout que le roi Charles le Chauve supervise le tout et garde la main sur son fils et le *regnum* d'Aquitaine¹. D'après Adémar de Chabannes, cet événement s'est déroulé dans la basilique royale du Sauveur, donc à proximité immédiate du tombeau de saint Martial, dans l'emprise de ce qui est devenu depuis 848, sur décision de Charles le Chauve, l'abbaye de Saint-Martial de Limoges².
- 2 Né vers 847 ou 848, le jeune roi n'est âgé que de sept ou huit ans. C'est déjà cependant beaucoup plus que l'âge de son grand-père Louis le Pieux qui n'avait que trois ans environ, lorsqu'il devint roi d'Aquitaine en 781³. Il est certain que le jeune Charles fut confié par son père Charles le Chauve, selon les usages, jusqu'à sa majorité, à un ou des tuteurs éducateurs susceptibles d'exercer aussi le pouvoir en son nom, c'est-à-dire un ou des *bajulus (i)*⁴. Janet Nelson, dans sa biographie de Charles le Chauve, a avancé, à titre de simple hypothèse, comme possibles *bajuli* : Raoul, archevêque de Bourges, et

l'évêque de Limoges Stodilus d'une part et d'autre part, deux *potentes* laïcs, les comtes Raymond (probablement en charge du comté de Toulouse) et Hugues (en charge d'un comté non identifié)⁵. Ces personnages apparaissent effectivement dans ces années-là comme des acteurs importants de la vie politique aquitaine, notamment en Limousin. Raoul de Bourges est issu d'un ancien comte, probablement en charge du Quercy, qui s'était replié sur le site de Turenne aux confins du Limousin et du Quercy dans le premier quart du IX^e siècle. Nommé archevêque de Bourges au début des années 840⁶, Raoul fonda, vers 855, le monastère de Beaulieu-sur-Dordogne à partir de terres dépendant de sa famille⁷. L'évêque Stodilus est attesté sur le siège épiscopal limousin entre vers 845 et vers 860⁸. Le comte Raymond paraît avoir eu en charge le comté de Toulouse. Il fut sans doute, au moins pendant un certain temps, assez proche du comte Hugues agissant en Aquitaine à la même époque. Ce dernier était le père d'un certain Étienne, fiancé à la fille du comte Raymond, mais l'union fut rompue, ce qui entraîna de graves dissensions entre les deux familles ; l'affaire fut abondamment commentée, dans une de ses lettres, par Hincmar de Reims. On conclut alors que le mariage n'avait pas été consommé, que la jeune fille était toujours vierge et qu'elle pourrait soit se marier avec un autre soit, préférentiellement, se consacrer à Dieu⁹.

- 3 Si tous ces personnages étaient bien en vue dans ces années 845-860 en Aquitaine, étaient-ils cependant les mieux placés pour avoir la confiance de Charles le Chauve ? L'Aquitaine et les Grands du *regnum* sont alors très divisés entre les deux partis qui se disputent le contrôle de ces territoires et le titre de roi : d'une part Pépin II, fils de Pépin I^{er}, qui se considère comme l'héritier légitime de son père, et d'autre part Charles le Chauve, roi de *Francia*, auquel le *regnum* fut dévolu par l'empereur Louis le Pieux. Les ralliements des Grands d'Aquitaine à l'une ou l'autre de ces factions ne cessèrent d'évoluer au cours de cette période agitée¹⁰. Raoul de Bourges et Stodilus n'échappèrent pas à ce mouvement et essayèrent sans doute d'en tirer des avantages.
- 4 Par exemple, Raoul de Bourges obtint de Pépin II la concession de biens, en particulier l'important fisc de Chameyrat en Bas Limousin, par un diplôme de 848, probablement dans la perspective de la fondation d'un monastère¹¹. En juin 864, Pépin est finalement neutralisé et condamné par l'assemblée de Pitres, en octobre Charles le Chauve concède le même fisc, mais sans aucune référence à l'acte antérieur de Pépin II, aux moines de l'abbaye de Beaulieu. L'abbaye avait été fondée quelques années plus tôt par l'archevêque de Bourges¹².
- 5 Stodilus fut sans doute un partisan assez assidu de Pépin II, comme en témoigne un acte émanant de ce roi au profit du chapitre cathédral de Limoges entre 845 et 848. Pépin concède ainsi à son « *dilectissimus Stodilus* » les fisco d'Objat et d'Orzil en Bas-Limousin¹³. D'après Adémar de Chabannes, lorsque Charles le Chauve, au printemps 848, autorise les desservants du tombeau de saint Martial à prendre l'habit monastique alors qu'ils étaient jusque là dépendants du chapitre cathédral, il est nécessaire d'amadouer l'évêque de Limoges avec force cadeaux et faveurs. Il était en effet semble-t-il le seul des grands et des prélats à rester inflexible, face à cette décision royale¹⁴. Dans ce contexte, le renouvellement en 849 de l'immunité et de la protection royale pour l'Église de Limoges par Charles le Chauve, évoqué par un texte très mutilé inséré dans le cartulaire de cet établissement, devient très plausible¹⁵.
- 6 On sait peu de choses sur le comte Hugues qui exerçait des fonctions en Aquitaine au milieu du IX^e siècle et qui était le père d'Étienne, promis à la fille du comte Raymond. Si Raymond et Hugues paraissent avoir été assez proches au moins jusqu'à l'affaire du

mariage rompu, il semble bien qu'ils aient eux-mêmes assez facilement navigué entre les deux partis qui se disputaient l'Aquitaine¹⁶. Toutes ces personnes ne paraissent pas avoir été d'une fidélité à toute épreuve envers Charles le Chauve et l'on peut donc se demander s'ils avaient les qualités requises et surtout la confiance du roi pour assurer le rôle de *bajulus* auprès du jeune Charles, roi d'Aquitaine. Comme on le voit, rien ne permet en fait de confirmer ou d'infirmer les propositions de J. Nelson sur l'identité des *bajuli* du jeune roi. Mais il convient de se demander si d'autres possibilités ne pourraient pas être envisagées.

Limoges et l'Aquitaine dans les décennies 830-870

- 7 Le *regnum* carolingien d'Aquitaine a été créé en 781 par Charlemagne pour son jeune fils Louis¹⁷. Ce n'est cependant qu'après la majorité de celui-ci, dans les dernières années du siècle, que semblent avoir été développées des structures propres à ce royaume comme une administration entourant le roi¹⁸ et un réseau de palais¹⁹. Outre celui de Bourges, qui paraît avoir été créé ou aménagé par Pépin le Bref en 767-768²⁰, les principaux palais aquitains étaient Doué au sud d'Angers, Chasseneuil près de Poitiers, Angeac près d'Angoulême et Ébreuil au nord de Clermont-Ferrand, quatre palais dans lesquels le roi passait alternativement les hivers à partir des années 794-795 d'après l'Astronome²¹. Il faut ajouter le palais de *Jocundiacum* (auj. Le Palais-sur-Vienne), près de Limoges, où fut émis le premier diplôme connu de Louis, également en 794²². Devenu empereur, Louis le Pieux confia le *regnum* à son fils Pépin qui semble avoir utilisé l'administration et le réseau de palais déjà en place sous le règne de son père²³.
- 8 Alors que les relations entre l'empereur et ses fils aînés sont déjà très dégradées²⁴, le souverain convoque à Limoges, au palais de *Jocundiacum*, une assemblée²⁵. Lors de ce plaid, Charles le Chauve, âgé de neuf ans seulement, fut présenté pour la première fois par son père aux grands d'Aquitaine²⁶. C'est lors de la même assemblée que le roi d'Aquitaine Pépin I^{er}, son demi-frère, fut publiquement réprimandé pour s'être révolté contre son père. Ainsi, lors de cet important rassemblement, le jeune Charles, auquel les grands d'Aquitaine prêtent serment, est poussé sur le devant de la scène, alors que son frère aîné, Pépin, est déconsidéré devant les mêmes grands et doit rentrer en *Francia*. Pépin avait été encouragé dans sa rébellion par Bernard de Septimanie qui perdit ses honneurs lors du même plaid. Pépin I^{er} meurt en 838 ; son fils Pépin II prétend alors à la couronne d'Aquitaine, promise par Louis le Pieux à Charles. Louis le Pieux meurt à son tour en juin 840. La rivalité initiale entre les deux demi-frères se transforme alors en une véritable guerre entre l'oncle et le neveu pour le contrôle du *regnum*.
- 9 Dans les années suivantes, pendant lesquelles les partisans de Pépin II et de Charles vont s'affronter, Limoges va jouer un rôle de premier plan au sein de l'Aquitaine. La ville occupait en effet une place particulière dans ce *regnum* : elle était située à mi-chemin, d'une part, d'une route importante joignant Bourges à Bordeaux, villes respectivement sièges métropolitains des Aquitaine Première et Seconde, et d'autre part, d'une route est-ouest, également d'origine antique, joignant la vallée du Rhône (Lyon) à la zone atlantique (Saintes) en passant par Clermont-Ferrand, Limoges et à proximité d'Angoulême. D'autres itinéraires permettaient de rejoindre facilement le sud (Midi toulousain) ou le Poitou et l'Armorique, par Poitiers. Limoges s'élevait donc dans un endroit tout à fait stratégique pour le *regnum*, d'autant que sa position à

l'intérieur des terres l'exposait moins aux incursions normandes que les cités situées plus à l'ouest. Cette cité était, d'autre part, équipée du palais royal situé à *Jocondiacum*²⁷ précisément au bord d'un tronçon de route commun à l'itinéraire Bourges/Bordeaux et à celui joignant à longue distance Lyon à Saintes²⁸.

- 10 Peu après la mort de Louis le Pieux, Charles nomme à Limoges le comte Gérard, ancien favori et gendre de Pépin I^{er}, mais qui devient dès lors, d'après Loup de Ferrières, le véritable bras droit du jeune souverain en Aquitaine²⁹. Le transfert du comte Gérard de Clermont à Limoges en remplacement du comte Ratier, pourtant lui aussi un fidèle de Charles le Chauve, peut s'expliquer par la place que l'on souhaitait donner à Limoges³⁰. Plus centrale, elle permettait un accès plus facile vers le sud et notamment vers le Limousin méridional, le Périgord, le Quercy, le Rouergue et le Midi toulousain où Pépin II bénéficiait de solides partisans et où il organisait sa rébellion. Dès août 840, Charles installe trois garnisons dans trois villes clefs, nœuds routiers entre le nord et le sud de l'Aquitaine, comme l'avait bien noté Léonce Auzias³¹ : Angoulême, Clermont-Ferrand et entre les deux, en position centrale, Limoges. Charles le Chauve utilise alors par la suite de façon assez systématique cette dernière ville comme base de ses expéditions contre Pépin II. La cité de Limoges joue alors un rôle essentiel dans la stratégie du jeune souverain pour s'assurer la maîtrise de l'Aquitaine contre son neveu Pépin II³².
- 11 Charles revient à Limoges en février 844 dans le cadre d'une nouvelle expédition contre Pépin. Il y tient une assemblée à l'occasion de laquelle, d'après certains historiens, il aurait fait arrêter Bernard de Septimanie avant de le faire exécuter³³. C'est lors du Carême 848 que les desservants du Sépulcre de Saint-Martial auraient décidé de se faire moines³⁴. Adémar de Chabannes rapporte que les chanoines et leur supérieur se seraient, lors du plaid royal tenu à Limoges cette année là, jetés aux pieds de Charles pour obtenir l'autorisation de devenir moines. Il s'agissait donc de fonder un monastère indépendant du chapitre cathédral, ce qui expliquerait les réticences de l'évêque Stodilus³⁵. L'organisation du nouveau monastère est confiée à l'abbé Dido, disciple de Benoît d'Aniane qui venait de réformer Saint-Savin-sur-Gartempe³⁶. Si, dans les années 840-855, Charles le Chauve est régulièrement présent à Limoges, il n'est plus jamais question dans les sources carolingiennes du palais de *Jocundiacum* ; le souverain paraît en fait agir et probablement séjourner dans la ville même et plus précisément à faible distance des sanctuaires liés au tombeau de saint Martial.

Hildebert « le Goujon »

- 12 D'après Adémar de Chabannes, le couronnement de Charles l'Enfant se serait déroulé dans la basilique royale du Sauveur, donc au sein de l'ensemble de lieux de culte formant l'abbaye de Saint-Martial³⁷. Or, un certain nombre d'éléments laissent penser que cette basilique a été voulue par Louis le Pieux³⁸ et qu'elle fut peut-être la chapelle d'un ensemble palatial qui aurait remplacé l'ancien palais suburbain de *Jocundiacum*. Ce nouvel équipement pourrait être à l'origine de l'agglomération dite du « Château de Limoges ». Le sanctuaire dédié au Sauveur paraît notamment avoir été orné d'un devant d'autel en or, à l'instar de celui qui couvrait l'autel de la basilique de Saint-Denis, important centre religieux et mémoriel pour la dynastie carolingienne en *Francia*, et qui était dû à la munificence de Charles le Chauve³⁹. De même il a existé à Limoges une fontaine attestée à l'époque médiévale et à la Renaissance surmontée

d'une statue équestre de l'empereur Constantin que l'on peut mettre en relation avec la présence des souverains carolingiens à Limoges et notamment le couronnement et le sacre de Charles l'Enfant⁴⁰.

- 13 Or, un personnage, jusqu'à présent quelque peu négligé par l'historiographie, paraît avoir joué un rôle important à Limoges et à Saint-Martial dans cette période : Hildebertus est qualifié de *fidelis* du roi en 876, lorsque Charles le Chauve concède à lui-même et à son fils la jouissance d'importants domaines fiscaux qui étaient probablement liés à l'ancien palais de *Jocundiacum*⁴¹. Ce bénéfice, dont Hildegarius, fils d'Hildebertus, conserva la jouissance jusqu'en 914⁴², apparaît comme une récompense pour services rendus puisqu'elle intervient, semble-t-il, vers la fin de sa vie. Il semble en fait qu'Hildebert a été actif à Limoges vers le milieu du IX^e siècle, au moment où l'on achève et où l'on décore la basilique du Sauveur associée au tombeau de saint Martial : d'après un obituaire conservé longtemps à l'abbaye, ce serait lui, en effet, qui aurait ordonné de faire poser le pavé de l'église et surtout de faire réaliser l'*antependium* d'or pur de l'autel majeur⁴³. Par la suite, l'abbaye a conservé pieusement la dépouille d'un personnage de ce nom au moins jusqu'au XIV^e siècle⁴⁴, alors que les histoires et légendes de saint Martial élaborées notamment aux X^e-XI^e siècles en conservaient le souvenir déformé⁴⁵. Il y est présenté comme le fils d'un comte de Poitiers. Le père et le fils faisaient partie d'une troupe armée ayant installé son campement au pied du palais de *Jocundiacum*. Le jeune homme voulant, avec d'autres, se rafraîchir au bord de la Vienne, y aurait été englouti, entraîné par des démons. Saint Martial, évêque de Limoges, sollicité, l'aurait sauvé des eaux et ressuscité. Le jeune homme aurait alors décidé de se faire diacre et d'aider le saint dans ses entreprises⁴⁶. C'est peut-être ce séjour prolongé dans la rivière qui lui valut ultérieurement, dans la tradition populaire, d'être affublé du surnom de *Goionus*, c'est-à-dire « le Goujon » en langue limousine. Il n'est pas impossible que ce rassemblement de personnages importants logés dans un campement près du palais royal fasse directement référence au grand plaid de 832 convoqué par l'empereur Louis le Pieux dans ce même palais, événement qui dut marquer durablement les esprits.
- 14 Hildebert « le Goujon », apparaît donc comme un personnage clef de la présence carolingienne à Limoges dans les années 850-860, voire un peu avant et un peu après, au moment où Charles le Chauve, suivant sans doute en cela son père l'empereur Louis le Pieux, a cherché à assigner à Limoges un rôle particulier au sein du *regnum* d'Aquitaine. Les aménagements, sans doute symboles du pouvoir carolingien, à savoir la basilique royale du Sauveur avec son devant d'autel en or, la statue équestre de Constantin et d'autres éléments que l'on peut repérer⁴⁷, les séjours royaux répétés, le couronnement de Charles l'Enfant, révèlent la place éminente occupée par la ville au sein de l'Aquitaine pendant trente ou quarante ans. La finition de la basilique du Sauveur et l'installation de l'autel en or peuvent avec vraisemblance être mis en relation directe avec le sacre de Charles l'Enfant. Hildebert, qui a donné les ordres pour cela, pourrait donc être un candidat tout à fait plausible pour la fonction de *bajulus* du jeune roi. Le destin de ce dernier sera quelque peu chaotique, puisque victime d'un accident de cheval, handicapé, il finit par disparaître en 866, après avoir connu quelques dissensions avec son père. L'avenir de la dynastie carolingienne dans le royaume de l'ouest repose alors entièrement sur son frère Louis le Bègue qui devient en 867 le roi en titre d'un *regnum* rassemblant, semble-t-il, quelques comtés de Neustrie dont il avait la charge, soit essentiellement les territoires correspondant à l'archevêché

de Tours, et l'ancien *regnum* d'Aquitaine. Le pouvoir effectif paraît cependant bien vite dévolu à Boson, beau-frère de Charles le Chauve, nommé chambrier de Louis et comte du Berry en 872 et faisant quasiment fonction de vice-roi d'après L. Auzias⁴⁸. Désormais, Limoges est trop méridionale pour l'espace contrôlé par Boson ; le centre de gravité du nouveau pouvoir devient alors naturellement Bourges.

- 15 Après avoir reçu en 876 la concession par Charles le Chauve du fisc de Cavaliacus pour lui et pour son fils Hildegair, Hildebert disparaît des sources⁴⁹. Il apparaît pour la dernière fois de manière posthume en 914, avec le titre de *vicecomes* dans la charte par laquelle Hildegair, cède l'ensemble de Cavaliacus à la cathédrale de Limoges (peut-être un moyen commode de continuer à maîtriser un bien fiscal qui aurait dû normalement être rendu au roi, dans l'esprit de l'acte de 876⁵⁰). Hildegair, qui se qualifie lui-même de *vicecomes* dans ce texte, veut sans doute asseoir son nouveau pouvoir en donnant aussi ce titre à son père. C'est peut-être lui qui fit construire dans le courant du X^e siècle la motte vicomtale en contre-haut de l'abbaye Saint-Martial, sur l'emplacement de ce qui paraît avoir été un bâtiment public du IX^e siècle, peut-être un élément de la partie civile du palais carolingien à l'origine du « Château Saint-Martial » de Limoges⁵¹.
- 16 Il reste le problème de l'origine de ce personnage qui apparaît en Limousin et en particulier à Limoges au milieu du IX^e siècle. Son nom, Hildebertus, qui renvoie à Childebertus, patronyme de plusieurs souverains mérovingiens, pourrait être une piste à suivre. Ce nom est absent des sources limousines antérieures au milieu du IX^e siècle. Il sera par la suite logiquement très présent, non seulement dans le lignage des vicomtes de Limoges, mais également dans celui des comtes de La Marche⁵². Doit-on accorder un crédit partiel à l'épisode de la noyade du jeune Hildebert près du palais royal de Jocundiac raconté par la *Vita proluxior* de saint Martial et qui rappelle peut-être le souvenir du plaid de 832 dans ce même palais ? Dans ce cas, ce jeune homme serait d'un âge assez voisin du jeune Charles présent lui aussi lors de cette assemblée. La concession royale de 876 est sans doute faite au profit d'un homme assez âgé et de son fils, par un roi de 53 ans lui-même en fin de règne. Y aurait-il là des indices selon lesquels Hildebert, probablement de la même génération que Charles le Chauve, aurait fait partie de l'entourage royal ? Quoi qu'il en soit, Hildebert « le Goujon », honoré dans l'abbaye Saint-Martial, fidèle du roi, ordonnateur de la finition et de la décoration de la basilique royale du Sauveur vers le milieu du IX^e siècle en liaison probable avec le couronnement et le sacre d'un roi d'Aquitaine et auteur de la lignée des vicomtes de Limoges, pourrait bien avoir été aussi à l'origine l'un des *bajuli*, sinon le *bajulus* de Charles l'Enfant.

NOTES

1. Annales Bertiniani, MGH, SS rer. Germ., Georg Waitz éd., Hanovre, 1883, année 855, p. 45 : « Aquitani, urbem Lemovicum mediante Octobri mense convenientes, Karlum puerum, filium Karli regis, regem generaliter, constituunt, unctoque per pontificem, coronam regni imponunt sceptrumque

adtribunt ». Annales Lemovicenses, MGH, SS, II, Georges Pertz éd., p. 251 : 855 *Carolus in regem Lemovicis unctus est*.

2. Ademari Cabannensis Chronicon, éd. Pascale Bourgain, Turnhout, Brepols, 1999 (*Corpus christianorum, Continuatio medievalis*, 129), livre III, 19, p. 137-138 ; Adémar de Chabannes, *Chronique*, introduction et traduction Yves Chauvin, Georges Pon, Turnhout, Brepols, 2003, livre III, 19, p. 217. Adémar commet une erreur en confondant Charles le Chauve et Charles l'Enfant.

3. Philippe Depreux, *Prosopographie de l'entourage de Louis Le Pieux (781-840)*, Sigmaringen, Thorbecke, 1997, p. 110.

4. Louis le Pieux, après qu'il eut été couronné roi d'Aquitaine par le pape Adrien à Rome au printemps 781, fut renvoyé en Aquitaine sous la protection du *bailulus* Arnaud (Ph. Depreux, *Prosopographie [...]*, n° 34, p. 110).

5. Janet Nelson, *Charles le Chauve*, Paris, Aubier, 1994, p. 197.

6. Cette nomination à l'archevêché de Bourges n'est sans doute pas complètement due au hasard, car Raoul paraît avoir été apparenté aux anciens comtes de Bourges par sa mère (Luc Bourgeois et Jean-François Boyer, « Les palais carolingiens en Aquitaine, genèse, implantation, destin », Actes du colloque « *Demeurer, défendre, paraître* » : orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées, à paraître en 2014).

7. François Aubel, « Les comtes de Quercy (fin VIII^e-début X^e siècle) », *Annales du Midi*, t. CIX, n° 19-220, 1997, p. 309-335. Jacques Péricard, *Ecclesia Bituricensis, le diocèse de Bourges des origines à la réforme Grégorienne*, Clermont-Ferrand, Fondation Varennes, 2006, p. 268-270.

8. *Sancti Stephani Lemovicensi cartularium*, éd. Jean de Fontréaulx, *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. 69, 1922, actes n° 87, 89, 3, 132, 187, 188, 90. Il fut peut-être auparavant abbé du monastère de Saint-Yrieix-La-Perche, comme pourrait le suggérer une mention du Pouillé de Joseph Nadaud ; un personnage nommé « Stodilo » figure en effet dans la liste des supérieurs de cet établissement avec le millésime 845 (Joseph Nadaud, « Pouillé historique du diocèse de Limoges », éd. André Lecler, *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. 53, 1903, p. 636).

9. *Hincmari archiepiscopi Remensis epistolae*, MGH, Epp., VI, éd. Ernst Perels, 8-1, Berlin, 1939, 136, p. 87-92. J. Nelson, *Charles le Chauve [...]*, p. 197, 208-209, 219-220. On ne sait pas quelle fut l'issue de cette affaire. Cet événement pourrait cependant avoir lointainement inspiré un épisode fameux de la légende de saint Martial, qui se développa autour de l'an Mil ou avant : sainte Valérie, fille d'un gouverneur de l'Aquitaine était fiancée au duc Étienne (ou Tève le duc), mais, d'après la *Vita Prolixior* de saint Martial, elle aurait renoncé à ce mariage pour se consacrer à Dieu. Le duc la fit assassiner (Richard Landes et Catherine Paupert, *Naissance d'apôtre, La vie de Saint Martial de Limoges, un apocryphe de l'an Mil*, Turnhout, Brepols, 1991, p. 58-65).

10. Léonce Auzias, *L'Aquitaine carolingienne (778-987)*, Toulouse-Paris, Privat, 1937, rééd. 2003. p. 120-220. J. Nelson, *Charles le Chauve [...]*, p. 127-181.

11. Cart. Beaulieu, n° 7, 11 janvier 848. *Recueil des actes des rois d'Aquitaine, Pépin I^{er} et Pépin II*, éd. Maurice Prou, Léon Levillain, Paris, 1926, n° LVI, p. 221 : *Concedimus itaque eidem venerabili episcopo, ad proprium, quasdam res juris nostri, quae sunt sitae in comitatu Lemovicino, villas nuncupatas Camberiacum sive Daviliolas in vicariis Navensium sive Usercensium*. Le monastère de Beaulieu aurait été fondé vers 850-855.

12. Cart. Beaulieu, n° 4, 19 octobre 864. *Recueil des actes de Charles II le Chauve*, éd. Arthur Giry, Maurice Prou, Ferdinand Lot, Georges Tessier, 3 volumes, Paris, 1943-1955, n° 275, p. 117-119.

13. *Sancti Stephani Lemovicensi cartularium [...]*, n° 87, p. 100. *Recueil des actes des rois d'Aquitaine, Pépin I^{er} et Pépin II [...]*, n° 57, p. 223.

14. Adémar de Chabannes, *Chronique [...]*, livre III, 19, p. 215.

15. *Sancti Stephani Lemovicensi cartularium [...]*, n° 89, p. 103. *Recueil des actes des rois d'Aquitaine, Pépin I^{er} et Pépin II [...]*, n° 21, p. 319.

16. J. Nelson, *Charles le Chauve* [...], p. 197, 208, 215, 219-220, 224.
17. L. Auzias, *L'Aquitaine carolingienne* [...], p. 39-50. Rosamond McKitterick, *Charlemagne, The Formation of a European Identity*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, p. 95.
18. Ph. Depreux, *Prosopographie* [...], p. 25-26.
19. L. Bourgeois et J.-F. Boyer, « Les palais carolingiens [...] ».
20. Frédégaire, *Chronique des temps mérovingiens*, éd. John Michael Wallace-Hadrill, traduction Olivier Devillers, Jean Meyers, Turnhout, Brepols, 2001, 49, 50, p. 256-257.
21. L'Astronome, *Vita Hludovici imperatoris*, éd. Ernst Tremp, MGH, SS rer. Germ., LXIV, Hanovre, 1995, p. 610.
22. « Chartes de l'abbaye de Nouaillé de 678 à 1200 », éd. Pierre de Montsabert, *Archives historiques du Poitou*, t. 159, 1936, n° 6, 3 août 794, p. 8 : *Actum Jogundiaco palatio nostro. Data III nonas agustas anno XXVII regis et anno XIII regni nostri*.
23. L. Bourgeois et J.-F. Boyer, « Les palais carolingiens [...] ».
24. Mayke de Jong, *The Penitential State, Authority Atonement in the Age of Louis the Pious, 814-840*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009, p. 148-213.
25. L'Astronome, *Vita Hludovici imperatoris* [...], chap. 47, p. 468-472 ; *Annales Bertiniani* [...], année 832, p. 5 ; Thégan, *Vita Hludowici Pii*, MGH, SS rer. Germ., LXIV, Ernst Tremp éd., Hanovre, 1995, chap. 41, p. 226-228. Ce plaid avait d'abord été prévu à Orléans avant d'être transféré à Limoges.
26. *Ibid.*, *Recueil des actes des rois d'Aquitaine, Pépin I^{er} et Pépin II* [...], p. CLXIII. J. Nelson, *Charles le Chauve* [...], p. 112.
27. François Arbellot, « Palais de Jocondiac », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. 25, 1875, p. 161-173. J. Nadaud, « Pouillé [...] », p. 344-353.
28. L. Bourgeois et J.-F. Boyer, « Les palais carolingiens [...] ».
29. J. Nelson, *Charles le Chauve* [...], p. 124-125.
30. Les comtes Gérard et Rathier auraient quelques années plus tôt épousé les deux filles de Pépin I^{er}, Rotrude et Hildegarde ; ils auraient donc été gendres de Pépin I^{er} et beaux-frères de Pépin II (Régine Le Jan, *Famille et pouvoir dans le monde franc (VII^e-X^e siècle), Essai d'anthropologie sociale*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, p. 300, n. 84), et par conséquent neveux par alliance de Charles le Chauve.
31. L. Auzias, *L'Aquitaine carolingienne* [...], p. 140-141. *Lupi abbatis ferrariensis epistolae*, MGH, Epp., IV, Ernst Dümmler éd., Berlin, 1925, 28, p. 33-34.
32. Le transfert à Limoges du comte Gérard, précédemment comte d'Auvergne, et indirectement, la relégation relative du comte Ratier, a posé problème à L. Auzias, *L'Aquitaine carolingienne* [...], p. 140-141). Christian Lauranson-Rosaz pense qu'il était « indésirable à Clermont » et qu'il fut donc transféré « à Limoges plus docile » (« Le roi et les grands dans l'Aquitaine carolingienne », dans Régine Le Jan (dir.), *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne (début IX^e siècle aux environs de 920)*, Lille, Université Charles-de-Gaulle, 1998, p. 415).
33. Lina Malbos, « La Capture de Bernard de Septimanie », *Le Moyen Âge*, 76, 1970, p. 7-13. J. Nelson, *Charles le Chauve* [...], p. 163. Pour L. Auzias (*L'Aquitaine carolingienne* [...], p. 160), ces arrestation et exécution eurent lieu à Toulouse.
34. *Annales Lemovicenses*, MGH, [...], année 848, p. 251 : *848 Canonicalis habitus in monachalem habitum et sanctae religionis vita mutatur in monasterium S. Martialis 2 Cal. Aprilis*.
35. *Ademari Cabannensis Chronicon*, [...], livre III, 18, p. 135-136 ; Adémar de Chabannes, *Chronique* [...], livre III, 18, p. 215.
36. Adémar de Chabannes, *Commemoratio Abbatum* [...], Paris, 1874, p. 1.
37. *Ademari Cabannensis Chronicon* [...], livre III, 19, p. 137-138 ; Adémar de Chabannes, *Chronique* [...], livre III, 19, p. 217. Adémar confond en fait Charles le Chauve et Charles l'Enfant.
38. D'après Adémar de Chabannes, l'empereur aurait assisté à la dédicace de l'autel majeur du Sauveur à l'automne 832 (*Ademari Cabannensis Chronicon*, [...], livre III, p. 132 : *Tunc Ludovicus*

convenum generale tenuit in palatio Jogentiaco in Lemovicino et cum gloria magnam dedicare jussit basilicam Salvatoris regalem, mense octobris, et levatum corpus sancti Marcialis anno incarnationis Domini DCCCXXX; eodem mense positum est post altare Salvatoris ad criptam majoris vitree, presente ipso imperatore... Adémar de Chabannes, *Chronique* [...], livre III, p. 211). Adémar commet une erreur de deux ans en donnant l'année 830. Le fait qu'Adémar ait parfois travesti la réalité dans ses écrits, en particulier à propos de la question de l'apostolicité de saint Martial et qu'il rédige longtemps après les faits, a amené des auteurs à remettre en cause la véracité de nombre de ses affirmations (voir notamment Philippe Depreux, « Réforme monastique et discours historiographique. L'évocation par Adémar de Chabannes de la dédicace de la basilique du Sauveur et de l'introduction de l'observance bénédictine à Saint-Martial de Limoges au IX^e siècle », dans *Rerum gestarum scriptor, Histoire et historiographie au Moyen Âge, Mélanges Michel Sot*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, coll. « Cultures et civilisations médiévales », n° 58, 2012, p. 435-452.). La transformation en un monastère régulier en 848 par Charles le Chauve du groupe de clercs détachés de la cathédrale qui desservait jusqu'à lors le tombeau de saint Martial est le principal argument des historiens pour réfuter la fondation de la basilique du Sauveur sous Louis le Pieux et la situer au moment de la création du monastère. Or, si cette basilique résulte d'une volonté personnelle de l'empereur, elle pourrait ne pas être forcément liée à cette fondation de 848, et donc lui être antérieure.

39. L. Bourgeois et J.-F. Boyer, « Les palais carolingiens [...] ». Jean-François Boyer, « Les devants d'autel d'orfèvrerie de Saint-Martial de Limoges, des Carolingiens aux Plantagenêt », *Cahiers archéologiques fin de l'Antiquité et Moyen Âge*, 54, 2012, p. 33-48.

40. Tomasz Hubert Orlowski, « La statue équestre de Limoges et le sacre de Charles l'Enfant. Contribution à l'étude de l'iconographie politique carolingienne », *Cahiers de civilisation médiévale*, t. XXX, p. 131-144.

41. *Sancti Stephani Lemovicensi cartularium* [...], n° 91, 17 juillet 876, Ponthion, p. 106 : Concession en bénéfice par Charles le Chauve des *villae Cavaliacus et item Cavaliacus* à son fidèle Hildebertus et au fils de celui-ci : *Itaque notum sit omnibus fidelibus sanctae Dei ecclesie et nostris, presentibus atque futuris quia quidam fidelis noster nomine Hildebertus culminis nostri adiens serenitatem deprecatus est, ut ei quasdam villas que appellantur Cavaliacus et item Cavaliacus que sunt in comitatu Lemovicense usufructuario et jure beneficiario omnibus diebus vite suae et filio suo post eum per hoc preceptum nostrae auctoritatis concederemus ; Recueil des actes de Charles II le Chauve, [...], n° 411, p. 419.*

42. *Sancti Stephani Lemovicensi cartularium*, [...], n° 18, 1^{er} mai 914, p. 41 : Cession par Aldegarius (Ildegarius), vicomte, fils de Aldebertus (Hildebertus) de son bénéfice de Cavaliacus et dépendances : *cedo ... trado, transfero atque transfundo quae est situm in pago Limovicino in vicaria Limovicense hoc est alodem meum qui vocatur Cavaliacus...*

43. *Chroniques de Saint-Martial de Limoges*, éd. Henri Duplès-Agier, Paris, 1874, p. 285 : *XVI. Kal. Marci. Ildebertus, vocabulo Goionus. Iste fieri jussit tabulam Sancti Salvatoris ex auro et pavimentum ipsius ecclesie.*

44. Geoffroi de Vigeois, *Chronique (première partie)*, éd. Pierre Botineau, thèse École des Chartes, 1965, édition dactylographiée, p. 25 ; Jean-Loup Lemaître, « Les reliques et leur culte en Limousin aux XII^e et XIII^e siècles », dans *L'Œuvre de Limoges, Art et histoire au temps des Plantagenêts, actes du colloque des 16 et 17 novembre 1995*, Paris, La Documentation française, 1997, p. 153. Jean-François Boyer, « Catalogue des reliquaires et objets d'orfèvrerie à Saint-Martial de Limoges », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. 134, 2006, p. 129, cat. 81.

45. J.-F. Boyer, « Les devants d'autel d'orfèvrerie de Saint-Martial de Limoges [...] ».

46. *Abdiae Babyloniae primi episcopi ab apostolis constituti de historia certaminis apostolici*, Thomas Beauchamps éd., libri decem, Paris, 1566, f° 154-182, f° 165 : *Et cum iter facerent, contigit ut devenirent ad quoddam regale palatium vocabulo Iogenciacum. Fixerunt autem tentoria et papilionones omnes principes et comites ex diversis regionibus coadunati super Visennam fluvium. Estuantes autem calore solis ibant ad fluvium, ardorem pariter sudoremque vitare cupientes. Inter quos Hildebertus filius Arcadii comitis*

Pictavensis, venies, venies ad locum qui dicitur Garricus, a diabolo suffocatus interiit. Traduction dans R. Landes et C. Paupert, *Naissance d'apôtre [...]*, p. 45-103.

47. L. Bourgeois et J.-F. Boyer, « Les palais carolingiens [...] ».

48. L. Auzias, *L'Aquitaine carolingienne [...]*, p. 276-277.

49. *Recueil des actes des vicomtes de Limoges (X^e-XIV^e siècle)*, Vincent Roblin éd., Genève, 2009, p. 18-21.

50. Philippe Depreux, « Die Schenkung an die Kirche als bleibende Erinnerung an das Verhältnis zwischen Herrscher und fideles im Frühmittelalter », dans Gerhard Krieger (dir.), *Verwandtschaft, Freundschaft, Bruderschaft. Soziale Lebens- und Kommunikationsformen im Mittelalter*, Berlin, 2009, p. 297-306.

51. J.-F. Boyer, « Les devants d'autel d'orfèvrerie de Saint-Martial de Limoges [...] ». L. Bourgeois et J.-F. Boyer, « Les palais carolingiens [...] ».

52. Bernadette Barrière, « Le comté de la Marche, une pièce originale de l'héritage Lusignan », dans *Isabelle d'Angoulême, comtesse-reine et son temps (1186-1246)*, actes du colloque tenu à Lusignan du 8 au 10 novembre 1996, Poitiers, Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, coll. « Civilisation médiévale », 1999, p. 27-35, rééd. dans *Limousin médiéval, le temps des créations, recueil d'articles*, Limoges, 2006, p. 379-388.

RÉSUMÉS

En 855, le roi Charles le Chauve décide de donner un roi aux Aquitains. Au mois d'octobre, son fils, Charles l'Enfant, est sacré et couronné roi à Limoges. L'enfant est trop jeune pour régner lui-même ; il fallut sans doute le confier à un *bajulus*, selon l'usage. Différents noms ont été proposés pour identifier ce ou ces tuteurs : Raoul, archevêque de Bourges, Stodilus, évêque de Limoges ou encore les comtes Raymond et Hugues. Il existait cependant un autre personnage qui a joué un rôle important au milieu du IX^e siècle à Limoges, notamment pour l'achèvement des travaux de la basilique royale du Sauveur dans laquelle eut lieu la cérémonie suivant Adémar de Chabannes : Hildebert dit « le Goujon », *fidelis* de Charles le Chauve. Au début du X^e siècle, le fils d'Hildebert, Hildegaire, sera le premier vicomte de Limoges.

In 855, King Charles the Bald decided to give a king to Aquitaine. In October, his son, Charles the Child was anointed and crowned king in Limoges. The child was too young to rule himself; a *bajulus* was probably given to the child, according to usage. Different names have been proposed to identify this or these tutors: Raoul, Archbishop of Bourges, Stodilus, Bishop of Limoges or counts Raymond and Hughes. Another figure, however, has played an important role in the middle of the ninth century in Limoges, including the completion of the Royal Basilica of the Saviour, in which the ceremony took place, according to Ademar of Chabannes: Hildebert nicknamed "the Stud", *fidelis* of Charles the Bald. At the beginning of the tenth century, the son of Hildebert, Hildegaire will be the first Viscount of Limoges.

INDEX

Mots-clés : élites, Carolingiens, Charles l'Enfant, roi, sacre, bajulus, tuteur

Keywords : Elite, Carolingian, Charles l'Enfant, King, Anointing, Bajulus, Guardian, Aquitaine, Limousin, 9th Century, Carolingian Times

Index géographique : Aquitaine, Limousin

Index chronologique : Époque carolingienne, IXe siècle

AUTEUR

JEAN-FRANÇOIS BOYER

Doctorant en histoire médiévale

Centre de Recherche Interdisciplinaire en Histoire, Histoire de l'Art et Musicologie (CRIHAM),

Université de Limoges, EA 4270